

Noron-la-Poterie

## Loi Blanquer : des parents d'élèves inquiets



À l'initiative de parents d'élèves de l'école de Noron-la-Poterie, des représentants de la FCPE (Fédération conseils des parents d'élèves) du Calvados sont venus informer les parents sur le projet de loi pour l'école de la confiance, nommée Loi Blanquer.

Cette loi en 22 articles est discutée actuellement au Parlement et des parents sont curieux de connaître l'avenir de leurs enfants. « **Nous sommes favorables à l'instruction dès 3 ans mais des craintes subsistent sur le financement des Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), des locaux supplémentaires supportés par les mairies ou l'intercom** », notent Carole Lecomte, présidente départementale, et Philippe Panthou, administrateur à la FCPE.

D'autres inquiétudes sont soulevées avec la création d'établissements publics locaux d'enseignement international avec le rapprochement des écoles et le collège. « **Quelle gouvernance et quelle représentativité des parents ?** s'interrogent les représentants. **Avant de généraliser, il faudrait des expérimentations.** »

Les nouvelles tarifications pour le transport scolaire de la compétence de la Région font réagir. « **De 0 € en primaire, on passe à 20 € en 2019 ; 40 € en 2020 et 55 € en 2021**, détaillent les représentants. **Puis de 85 € en secondaire, on passe à 110 € en 2019 et 120 € en 2020.** »

Sur l'ensemble de ces questions, les représentants conseillent aux parents « **d'écrire à leur représentant régional, leur député...** »

Mardi soir, à la salle des fêtes, une vingtaine de parents d'élèves d'écoles primaires de l'intercom, étaient présents à cette réunion d'information et d'échange avec deux représentants de la FCPE du Calvados. - Crédit: Ouest-France

*Mardi soir, à la salle des fêtes, une vingtaine de parents d'élèves d'écoles primaires de l'intercom, étaient présents à cette réunion d'information et d'échange avec deux représentants de la FCPE du Calvados. - Crédit: Ouest-France*